



MOUHAMADOU MADANA **KANE**



Dundu
Coalition Dundu

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
★ 2024 ★

"Dund leneen"
#MMK
2024

#UneAutreAssembléeEstPossible

PROGRAMME DE LÉGISLATURE ‘DUND LENEEN’

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5-6
SECTION I : REGARDS SUR LE SENEGAL D'AUJOURD'HUI.....	7-15
SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN	16-19
SECTION III : NOTRE PROGRAMME DE LÉGISLATURE.....	19-27

INTRODUCTION

INTRODUCTION

- 1.** Notre pays, depuis son accession à l'indépendance, peine à se frayer un chemin éclairé vers le développement tant espéré par nos concitoyens. Il n'est pas hasardeux d'affirmer que les luttes pour les indépendances en Afrique n'ont pas tenu toutes leurs promesses, et le Sénégal n'échappe point à ce constat. En essayant de cerner les trajectoires de développement du Sénégal depuis 1960, nous parvenons aisément à déceler un nombre assez important de contraintes structurelles au développement de notre pays .
- 2.** Les retombées de notre économie nationale peinent à soutenir le rythme de nos besoins en investissements générateurs de croissance et d'amélioration des indices de développement humain. En outre, le déphasage total noté entre la condition humaine des populations avec les sommes colossales investies dans les projets et programmes de développement, en grande partie sur fond d'endettement extérieur, pose la problématique essentielle de la cohérence de nos politiques et programmes publics avec une vision axée sur le développement individuel, mais également celle centrale de la priorisation des dépenses publiques étatiques.
- 3.** Par ailleurs, les politiques publiques dans notre pays semblent souffrir d'une implication insuffisante des populations à la base dans le processus de leur construction. Souvent, l'approche top-down est privilégiée à celle bottom-up, ce qui constitue assurément un frein à une gouvernance publique efficace mettant l'homme au centre de l'action. L'absence de participation publique dans les mécanismes de construction des politiques, programmes et projets expose ces derniers au double risque d'une mauvaise hiérarchisation des priorités des populations, d'une part, et de leur inefficacité du fait de leur non-appropriation, d'autre part. Il n'est alors pas étonnant de constater que, dans les débats publics, les échanges portent moins, de manière objective, sur le contenu et l'efficacité des politiques, projets et programmes que sur leurs aspects subjectifs, liés notamment à leurs auteurs.

MOUHAMADOU
MADANA **KANE**



"Dund Ieneen"
#MMK
2024

#UneAutreAssembléeEstPossible

INTRODUCTION

4. Dans ce contexte, l'Assemblée Nationale, en tant qu'émanation du Peuple doit jouer un rôle déterminant pour s'assurer que les politiques publiques reflètent les ambitions et aspirations du peuple. C'est pourquoi, au moment où nous nous apprêtons à briguer le suffrage des sénégalais, avec un Programme de Législature pour les cinq prochaines années à l'Assemblée Nationale, il nous a semblé indispensable de présenter en amont à nos compatriotes la Vision Politique qui sous-tendra notre action parlementaire. Cette vision du Sénégal de demain est le fruit d'une réflexion collective et inclusive qui, ayant été menée à travers l'écoute attentive de nos compatriotes, de tous bords et de tous horizons, pour recueillir leurs perceptions, appréhensions, doutes, certitudes, et craintes par rapport à la marche actuelle de notre pays et à son devenir, a permis de poser un regard critique mais objectif sur le Sénégal d'aujourd'hui.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

- 5.** L'écoute attentive des avis exprimés par les Sénégalais permet d'établir une liste de perceptions et de préoccupations sur l'état de notre pays. Celles-ci ont visiblement engendré **une perte de confiance des populations envers les institutions publiques et un sentiment de résignation par rapport à l'espoir d'un Sénégal capable d'offrir les mêmes chances de réussite et les conditions d'une vie meilleure à tous les concitoyens.**
- 6.** La première perception qu'il convient de décrire réside dans le sentiment, largement partagé, **que les élites se préoccupent davantage de leurs intérêts personnels que des intérêts collectifs.** Cette tendance à faire primer les intérêts individuels sur le bien-être collectif et l'intérêt général serait à l'origine des nombreux cas de corruption, de prédation foncière et de détournement des deniers publics ces dernières années. Elle serait également la cause principale du désintérêt progressif des populations à la chose politique.
- 7.** Une deuxième perception fortement exprimée par les Sénégalais **décrit notre modèle de gouvernance publique et démocratique comme subjectif, imprévisible et partisan.** Les réflexions qui sous-tendent majoritairement cette perception sont nourries par les nombreux contentieux électoraux, les incertitudes liées à l'issue des procédures judiciaires et au caractère peu étanche des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et enfin le sentiment d'un musellement des corps de contrôle, dont les rapports et recommandations souffrent, aux yeux d'une partie importante de nos compatriotes, d'un suivi qui n'est que partisan. **Cette apparente perte de confiance en nos institutions démocratiques, jugées incapables d'une neutralité et d'une équité républiques, serait à l'origine des actes de défiance des populations envers l'autorité publique à chaque fois que celle-ci est amenée à édicter des mesures de préservation de l'ordre de public.**

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

8. Notre destin commun s'abreuve de sources qui nous intègrent au sein d'une même Nation sénégalaise unie et indivisible. **A cet égard, l'éducation et la santé, qui constituent les principaux socles de notre machine d'intégration et d'ascension sociale, sont perçues comme étant en décadence.** Malgré les efforts importants consentis dans ces secteurs au cours des dernières décennies, il persiste le sentiment, d'une part, d'un **système éducatif** dépassé par rapport aux enjeux de notre siècle et aux impératifs de résorption du chômage endémique qui frappe notre pays et sa jeunesse en particulier ; et, d'autre part, le sentiment d'un **système de santé** incapable de relever définitivement le double défi de la qualité des services et de l'accès des populations à des infrastructures de santé de proximité à des coûts abordables. Le service public de l'éducation est aujourd'hui perçu comme inapte à tenir ses promesses d'offrir à notre pays une élite capable de faire face aux enjeux du monde, tandis que celui de la santé n'a pas encore su relever les nombreux défis auxquels il est confronté, dont les épidémies récurrentes, la mortalité maternelle et infantile, surtout en milieu rural, les maladies chroniques, la qualité et l'hygiène de vie et la souveraineté médicale.

9. Une frange importante de la population **exprime le très fort sentiment de vivre dans un pays où la sécurité physique des personnes et de leurs biens n'est pas assurée.** En effet, les politiques de sécurité semblent mises à rude épreuve par les nombreuses agressions, physiques et verbales, subies au quotidien, dans la rue comme dans les médias, et qui traduisent, dans le fond, un certain désespoir de leurs auteurs et une lassitude à attendre des lendemains meilleurs. Le Sénégal, jadis un pays de cordialité et de civilités, où la violence était l'exception, est aujourd'hui perçu comme étant à la croisée des chemins et en manque de repères s'agissant des questions de violence et de sécurité. Les questions de sécurité sont exacerbées par les nombreux **accidents de la circulation**, qui causent chaque année d'innombrables pertes en vies humaines. A ce sujet, nos concitoyens gardent le goût amer d'un Etat qu'ils jugent inerte et impuissant dans l'exercice de sa mission de régulateur et de garant de la sécurité des biens et des personnes.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

10. L'écrasante majorité des jeunes que nous avons rencontré, dans les villes comme dans les campagnes, ont exprimé leur désarroi face au chômage endémique, voire systémique, qui les frappe. Ils imputent majoritairement la responsabilité de leur situation à l'Etat qui, pour eux, doit créer les conditions de leur employabilité et de l'émergence d'un marché de l'emploi dense et varié. Dans l'appréciation du rôle de l'Etat d'organisateur d'un marché de l'emploi ouvert et accessible à tous, la perception dominante est celle d'un dispositif institutionnel peu rationalisé, marqué par de nombreux programmes et une multitude d'acteurs, dont les missions se chevauchent et s'entremêlent le plus souvent, rendant le dispositif d'incitation à l'emploi des jeunes assez illisible, et dès lors inefficace.

11. De plus, **de nos échanges avec les acteurs économiques** (industriels, opérateurs économiques, patronat etc.), il ressort principalement le sentiment que les politiques économiques et les pratiques fiscales menées sont assez souvent de nature à décourager la création d'emplois par le secteur privé, sans doute à cause de la priorité accordée par l'Etat aux objectifs de collecte de recettes à court terme, en lieu et place d'une vision à long terme qui aurait le mérite d'asseoir un système de création d'emplois durable.

12. **Les Sénégalais rencontrés dans les grandes villes**, principalement dans la capitale, déplorent la dégradation de leur cadre de vie, ponctuée par des problèmes chroniques de **mobilité urbaine** parfois exacerbées par des comportements d'indiscipline sur la route. Cette situation détaint sur leur qualité de vie, avec de nombreuses heures passées dans les transports pour se rendre au travail le matin ou rentrer chez eux le soir. Il s'y ajoute la pollution de l'air générée par la densité du trafic des véhicules, qui vient augmenter les maladies chroniques auquel notre système de santé peine déjà à faire face.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

13. Par ailleurs, nos concitoyens déplorent le manque d'aménagement d'espaces verts ou parcs, pour y passer du temps en famille et s'adonner à des activités sportives. L'absence d'une politique d'aménagement d'espaces urbains, couplée à la lacinante question foncière et à une occupation anarchique des espaces publics, sont perçues parmi les causes principales de la détérioration du cadre de vie.

14. Dans le monde rural, il se dégage le sentiment d'une marginalisation des territoires dans presque tous les domaines, **à l'exception de celui des infrastructures** où, du point de vue de la volonté politique, la majorité de nos concitoyens reconnaît les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le sens du désenclavement et de l'équité territoriale, à travers notamment le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA), notamment. Toutefois, l'approche fragmentée des interventions dans le domaine des infrastructures, couplée au recours non-systématique aux mécanismes d'évaluation ex-ante et ex-post des politiques, programmes et projets, ne permet pas de garantir leur efficacité et l'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, l'absence d'une politique industrielle adossée aux potentialités de nos localités est perçue comme un frein majeur au développement des territoires en général et du monde rural en particulier.

15. Les discussions avec des élus locaux laissent transparaître le sentiment d'une décentralisation encore imparfaite et inaboutie, qui ne met pas la collectivité locale au cœur des chantiers de développement. L'Acte III de la décentralisation qui, entre autres, procède à la communalisation intégrale, supprime la région en tant que collectivité locale, tout en conférant au département cette qualité, est certes perçue comme une avancée majeure dans le processus d'optimisation de la politique de décentralisation. Toutefois, il n'a pas nécessairement créé les conditions optimales d'une prise en main par les territoires de leur destin, **surtout du point de vue de l'autonomie financière**, gage d'investissements durables. A bien des égards, ces derniers restent fortement dépendants du pouvoir central pour mener à bien leurs politiques.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

16. **Les Sénégalais de la diaspora** restent très attentifs aux évolutions de notre pays, et au sort de leurs familles qui y sont restées. Il ressort de nos échanges avec eux un sentiment, majoritairement partagé, d'une envie pressante d'un retour dans leur pays pour le servir. Ce sentiment se heurte, toutefois, à de nombreuses appréhensions qui peuvent se résumer en une seule question : est-il raisonnable que j'abandonne mon emploi à l'étranger qui me procure de la stabilité et de la prévisibilité, pour retourner dans mon pays où, au-delà des niveaux de salaires, les modes de pensées et de fonctionnement peuvent constituer un obstacle à mon épanouissement et à l'atteinte des objectifs ayant présidé à ma décision de retour ? Il s'agit d'un sentiment d'incertitude sur la capacité de notre pays à leur offrir les mêmes conditions d'épanouissement et de prévisibilité que leur pays d'accueil. La crainte de devoir tout recommencer à zéro vient ponctuer ce sentiment.

17. Plus spécifiquement, **nos boursiers à l'étranger** déplorent l'absence d'une vision et d'une politique d'aide au retour des talents. En effet, ils regrettent un manque de suivi et l'absence d'une cartographie des talents qui permettrait, après de brillantes études à l'étranger, financées par l'Etat du Sénégal, de revenir dans leur pays pour le servir.

18. **La question du financement de notre économie nationale** demeure au centre des débats et des préoccupations citoyennes, avec en toile de fond la **place de la dette** dans le dispositif de mobilisation des ressources. La perception des citoyens est que la dette a pris une telle ampleur qui ne se reflète pas par l'amélioration des conditions de vie des populations. Il se pose dès lors la question de la priorisation des dépenses publiques, et de l'opportunité d'un endettement qui, aux yeux d'une frange importante de la population, servirait à financer principalement des dépenses jugées « de prestige » au détriment d'initiatives structurantes qui auraient un effet direct sur le quotidien des personnes et sur leur pouvoir d'achat.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

19. Les échanges avec **des hauts fonctionnaires en service dans les régies financières de l'Etat** laissent transparaître une sous-exploitation du potentiel de collecte des recettes traditionnelles, marqué par de nombreux abandons de recettes (dépenses fiscales), et un élargissement encore insuffisant de la base de collecte. **La formalisation ou tout au moins l'accompagnement du secteur informel** demeure un enjeu majeur pour atteindre cet objectif.

20. Le recours aux mécanismes de **partenariats public-privé** pour financer certaines catégories d'investissements, perçues comme des investissements de souveraineté, ne fait pas non plus l'unanimité auprès de nos concitoyens. En effet, l'octroi de concessions agricoles, autoroutières, aéroportuaires, portuaires ou énergétiques à un secteur privé international crée un certain malaise qui part du sentiment que notre pays abandonne des pans de sa souveraineté économique. Ce malaise semble être moins lié à un nationalisme béat qu'aux conditions de transparence entourant l'octroi de ces concessions.

21. **Les discussions avec le secteur privé local** convergent majoritairement vers la conclusion d'un décalage réel entre le cadre législatif destiné à la promotion du secteur privé local et la réalité pratique de l'accès des entreprises nationales à la commande publique d'envergure. **Les dispositions législatives relatives au contenu local sont généralement perçues comme une avancée majeure.** Toutefois, l'accès limité des entreprises nationales à d'importants financements permettant de faire face aux investissements est perçu comme un facteur d'éviction de ces dernières.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

22. La qualité et l'accessibilité des services publics restent une préoccupation majeure de nos concitoyens. Les lenteurs et lourdeurs administratives et les processus chronophages, qui constituent le plus souvent un terreau fertile aux pratiques de corruption active ou passive dans l'administration, ont développé chez les populations le sentiment d'une administration qui n'est pas à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. La dégradation de l'image de l'administration publique se nourrit part ailleurs de **l'absence, jugée incompréhensible, d'innovation et de digitalisation de certains processus clés** qui non seulement aurait pu rendre le service public administratif plus proche des citoyens mais en plus avoir le mérite de leur libérer du temps productif. A cet égard, la stratégie Sénégal Numérique 2025 élaborée par le Gouvernement du Président Macky Sall, bien qu'opérant un diagnostic assez complet de nos besoins en digitalisation, n'a pas su tenir sa promesse d'asseoir « une administration connectée au service du citoyen et des entreprises » (Axe 2).

23. Le pouvoir d'achat et la question du coût de la vie figurent en très bonne place dans la hiérarchie des préoccupations de nos concitoyens. Les efforts des pouvoirs publics allant dans le sens de la régulation des prix des loyers, du maintien des prix des denrées de première nécessité dans des proportions supportables par les populations, de la subvention des coûts de l'énergie, du soutien des couches sociales vulnérables à travers notamment les cash transferts, entre autres, n'ont à l'évidence pas produit tous les effets escomptés. De l'avis de nombreux économistes, ces questions majeures, d'ordre existentielles pour les populations, n'arrivent pas à être réglées de manière systématique et définitive, pour la simple et bonne raison que les mesures adoptées sont généralement conjoncturelles car n'obéissant pas à des politiques économiques cohérentes et bien pensées dont l'effet serait de rendre tributaire le renforcement du pouvoir d'achat des populations des logiques de marché. La non-corrélation de l'évolution des taux de croissance, mesurée par l'augmentation du PIB, avec une baisse souhaitée des niveaux de pauvreté au Sénégal, pousse un nombre important d'observateurs à conclure à une croissance non-inclusive, car n'impactant pas les conditions de richesse des populations.



SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

24. C'est la non-prise en charge de l'ensemble des préoccupations sus-énoncées qui a poussé la majorité des Sénégalais à sanctionner le régime du Président Macky Sall au soir du 24 mars 2024. Ils ont nourri beaucoup d'espoir avec l'avènement au pouvoir du duo Diomaye / Sonko. Cependant, après sept mois au pouvoir, les promesses d'un Sénégal meilleur tardent à se réaliser. Les conditions de vie des populations ne se sont guère améliorées face à la cherté de la vie, la persistance des inondations, la dégradation de la situation macroéconomique du pays, le ralentissement de l'activité économique, la persistance du chômage et de l'émigration des jeunes etc.

25. Dans ce contexte, il est urgent de doter notre pays d'une Assemblée Nationale capable de relever les défis de l'heure à travers l'initiation de nouvelles lois ou la révision de lois existantes, l'évaluation des politiques publiques et le contrôle rigoureux de l'action gouvernementale.

SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN

SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN

26. Notre vision pour le Sénégal a été construite à partir d'un principe fondamental portant sur la nécessité de mettre l'Homme Sénégalais au cœur de l'action publique, à travers la prise en compte de la hiérarchie de ses besoins à chaque étape de sa vie.

27. En réfléchissant aux différents sujets touchant à la condition humaine, on se rend compte que la préoccupation ultime de chaque Homme est tout simplement de vivre. C'est pourquoi, notre vision politique, qui se veut une **Vision Vers le Renouveau** (« **VIVRE** » ou « **DUND** ») du Sénégal, est adossée à l'objectif ultime de permettre à chaque Sénégalais d'accéder aux biens et services essentiels à chaque étape de sa vie.

28. Pour le **nouveau-né**, « **VIVRE** » c'est avoir la chance de naître auprès de parents dotés de moyens de subsistance, et donc capables de subvenir à ses besoins primaires de santé, d'alimentation, d'habillement. Au stade de **l'enfance, jusqu'à l'adolescence**, la notion de « **VIVRE** » englobe tout ce qui précède, mais également le droit à une éducation de qualité, reçue dans un environnement sain dans lequel s'expriment les valeurs et vertus les plus nobles. Passé ce stade, l'enfant, devenu jeune adulte, avec des valeurs fortement ancrées, aspire à acquérir les connaissances fondamentales à son épanouissement familial et professionnel. « **VIVRE** », pour lui, signifie accéder à une formation supérieure pouvant déboucher sur un emploi décent lui permettant, dans la sérénité, de fonder une famille et de l'entretenir dans les meilleures conditions. Il s'agit, pour ce jeune adulte, de s'épanouir à l'intérieur de son pays, en contribuant à son rayonnement et à son essor, à travers un civisme assumé qui l'incitera à s'acquitter avec fierté de ses devoirs envers la société, qu'il s'agisse du paiement de ses impôts, de la préservation de la qualité de son environnement ou, plus généralement, de la promotion agissante d'une discipline de vie en société. En ce qui concerne l'adulte mature, « **VIVRE** » signifie voir ses enfants grandir dans la paix, la sécurité, la stabilité, la santé. Il s'agit, de surcroit, de disposer de moyens adéquats pour doter sa famille de la meilleure éducation, à l'école, dans la rue et à la maison.

SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN

Quant à l'adulte retraité, qui aura vécu les étapes précédentes de sa vie dans les meilleures conditions, « VIVRE » c'est mener le reste de son parcours sur terre dans la quiétude du cœur, du corps et de l'esprit, renforcé par une spiritualité de tous les instants. Une pension de retraite de qualité, une bonne santé, un environnement sain, le tout combiné avec la **chance de voir ses petits-enfants grandir et s'épanouir, seront les gages de la réussite de cette étape de la vie.**

29. A travers ce bref aperçu de nos aspirations les plus profondes à chaque étape de notre cycle de vie de Sénégalais, on se rend compte que l'éducation, la santé, l'environnement et le cadre de vie, l'emploi et la sécurité sont les facteurs clés de succès de son existence. A l'évidence, la paix et la stabilité découlent naturellement de la parfaite réalisation de ces facteurs.

30. Ainsi, la vision « VIVRE », en tant que vision politique, repose principalement sur **quatre (4) axes stratégiques**, à savoir : **alimentation, santé et cadre de vie ; éducation et formation ; emploi et pouvoir d'achat ; et sécurité**. Cependant, une mise en œuvre réussie de cette vision requiert l'activation de deux (2) leviers transversaux, à savoir la stabilisation de notre modèle de développement et le renforcement de notre système de gouvernance publique.

31. En outre, le programme de législature qui sera adossé à cette vision, à savoir le Programme 'Dund Leneen', se focalisera en priorité sur ces quatre axes et ces deux leviers transversaux, avec pour objectif de créer un impact significatif et apporter des changements qualitatifs à la vie de nos concitoyens.

4 AXES STRATÉGIQUES 2 LEVIERS TRANSVERSAUX

1

Une vie en parfaite santé pour tous,
dans un environnement et un cadre
de vie sains.

Une vie paisible et sûre

Assurer la santé et le bien-être de chaque Sénégalais à chaque étape de sa vie.



2

Une éducation, une formation et un apprentissage de qualité pour tous.

Garantir un accès équitable à une éducation de qualité, offrant aux jeunes générations les outils nécessaires pour un avenir prometteur.

Concevoir un **Modèle de Développement pour le Sénégal** reflétant nos réalités et nos aspirations.

Concevoir un **Système de Gouvernance Publique** garantissant l'exercice sans entrave des libertés, une gouvernance transparente et une qualité des services publics.

3

Des emplois décents et une pension de retraite de qualité.

Augmenter le taux d'emploi, réduire le taux de chômage et améliorer les pensions de retraites pour un pouvoir d'achat garanti.

4

Une vie où la sécurité des personnes et de leurs biens est garantie.

Créer les conditions pour permettre à chaque Sénégalais, partout au Sénégal, de vivre en sécurité.

Accéder aux biens et services essentiels à chaque étape du cycle de la vie !

SECTION III : NOTRE PROGRAMME DE LÉGISLATURE (2025 - 2029)



SECTION III : NOTRE PROGRAMME DE LÉGISLATURE (2025 - 2029)

32. Les députés de la Coalition Dundu, une fois élus, focaliseront leur travail parlementaire sur toutes les questions qui intéressent la vie de la nation, avec un accent particulier sur les quatre axes stratégiques et deux leviers transversaux susmentionnés.

33. Le tableau ci-après présente les différentes thématiques autour desquelles nos députés exerceront leurs responsabilités en matière d'initiative des lois, d'évaluation des politiques publiques et de contrôle de l'action gouvernementale.

AXES STRATEGIQUES, LEVIERS TRANSVERSAUX	THEMATIQUES	AXES DE TRAVAIL	ACTION PARLEMENTAIRE		
			Lois	évaluation politiques publiques	Contrôle du gouvernement
<u>AXE 1 :</u> ALIMENTATION, SANTE, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Santé publique	Politique agricole du Sénégal	X	X	X
		Alimentation et santé	X	X	
		Prévention des maladies		X	X
		Santé pour tous (accessibilité financière et géographique)	X	X	X
		Organisation du système de santé		X	X
		Souveraineté médicale	X		
		Médecine d'urgence		X	X
		Sports et Santé	X		
		Recherche et innovation		X	X
	Environnement et cadre de vie	Vie dans les quartiers, bidonvilles, inondations et assainissement		X	X
		Pollution (transports, usines etc.)	X	X	
		Gestion des embouteillages	X	X	X
		Parcs et espaces verts		X	X
		Constructions immobilières	X		X
<u>AXE 2 :</u> EDUCATION, FORMATION ET APPRENTISSAGE	Education Générale	Alphabétisation	X	X	
		Citoyenneté et civisme	X		
		Réforme de l'enseignement préscolaire	X		
		Réforme de l'enseignement primaire	X		
		Réforme de l'enseignement secondaire	X		
		Carrière de enseignants		X	X

		Réforme de l'enseignement secondaire	X		
		Carrière de enseignants		X	X
	Formation professionnelle	Réforme de l'organisation et du système de formation professionnelle		X	X
		Développement et valorisation de l'apprentissage	X		X
	Enseignement supérieur	Réforme de l'enseignement supérieur	X		
AXE 3 : EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT	Organisation de l'emploi	Politique économique de l'emploi	X	X	X
		Dispositif institutionnel de gestion de l'emploi			X
	Création d'emplois	Créer des emplois dans l'Agriculture (agriculture, élevage et pêche)		X	
		Créer des emplois dans l'industrie		X	
		Créer des emplois dans l'artisanat		X	
		Créer des emplois dans le tourisme		X	
		Créer des emplois dans le sport		X	
		Créer des emplois dans la culture		X	
		Créer des emplois dans les mines, le gaz et le pétrole		X	
		Créer des emplois dans les NTIC		X	
		Gestion de l'emploi dans le secteur informel		X	
		Promotion de l'entreprenariat		X	
	Pouvoir d'achat des ménages	Leviers politiques pour faire face au coût de la vie		X	X
		Réforme du SMIC	X		

		Réforme de la fiscalité des personnes physiques	X		
		Réforme des pensions de retraites	X		
		Réforme de la fiscalité des importations	X		
		Subventions d'Etat		X	X
AXE 4 : SECURITE	Sécurité des personnes et des biens	Accès à un habitat décent : un enjeu de sécurité	X	X	X
		Accès à l'eau, accès à l'électricité et sécurité énergétique : enjeu de sécurité		X	X
		Sécurité routière	X	X	X
		Sécurité des données des personnes	X	X	
		Sécurisation de l'espace public		X	X
		Sécurité des personnes et de leurs biens (ex. vol de bétail).	X		
	Paix et sécurité	Sécurité des frontières		X	X
		Géopolitique sous-régionale et internationale		X	X
LEVIER TRANSVERSAL 1 : MODELE DE DEVELOPPEMENT DU SENEGAL	Modèle de gouvernance institutionnelle	Réforme de l'Assemblée Nationale	X		
		Réforme de la justice	X		
		Participation citoyenne	X	X	X
	Modèle de décentralisation	Organisation de la décentralisation		X	X
		Financement de la décentralisation intégrale		X	X
		Contrôle des entités infra-étatiques			X
	Modèle économique	Souveraineté économique	X		
		Gestion des ressources naturelles	X		X
		Finances publiques (budget, dettes, déficit etc.)			X

	Modèle de financement de l'économie	Encouragement de l'initiative économique privée Gestion du financement du tiers-secteur (ONG, fondations etc.)			X
LEVIER TRANSVERSAL 2 : SYSTEME DE GOUVERNANCE PUBLIQUE	Gouvernance transparente	Rationalisation des corps de contrôle d'Etat Modernisation du code des marchés publics Cumul des fonctions	X		
	Droit électoral	Rationalisation du code électoral	X		
	Exercice des libertés publiques	Etat des lieux sur l'exercice des libertés publiques au Sénégal		X	X
	Qualité des services publics	Digitalisation intégrale des services publics Fonction publique (carrières, performance, organisation, concours, etc.)		X	X

34. Ce programme de travail ambitieux reflète nos ambitions de faire jouer à l'Assemblée nationale pleinement son rôle, en traitant de tous les sujets essentiels à l'amélioration des conditions de vie des populations. En matière législative, nos députés initieront la révision ou l'adoption de lois dans plus d'une trentaine de domaines. Le tableau ci-après présente notre programme législatif prioritaire.

THEMATIQUES	AXES DE TRAVAIL		PROGRAMME LÉGISLATIF
Santé publique	Politique agricole du Sénégal	1	Modernisation et actualisation de la loi agro sylvopastorale
	Alimentation et santé	2	Initiation d'une loi sur la qualité des aliments
	Santé pour tous	3	Initiation d'une loi sur l'équité sanitaire

	Souveraineté médicale	4	Initiation d'une loi sur la souveraineté médicale
	Sports et Santé	5	Initiation d'une loi sur le sport au travail et à l'école
	Pollution (transports, usines etc.)	6	Modernisation du code de l'environnement et du code de la route
	Gestion des embouteillages	7	Initiation d'une loi sur les exigences de qualité des véhicules importés et admis à la circulation
	Constructions immobilières	8	Modernisation du code de l'urbanisme pour réguler les constructions immobilières anarchiques
Education Générale	Alphabétisation	9	Initiation d'une loi sur l'alphabétisation pour tous
	Citoyenneté et civisme	10	Initiation d'une loi sur la citoyenneté et le civisme
	Réforme de l'enseignement préscolaire	11	Initiation d'une loi-cadre sur l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire
	Développement et valorisation de l'apprentissage	12	Initiation d'une loi sur l'acquisition et la valorisation des compétences
Enseignement supérieur	Réforme de l'enseignement supérieur	13	Initiation d'une loi-cadre sur l'enseignement supérieur
Organisation de l'emploi	Politique économique de l'emploi	14	Initiation d'une loi portant politique économique de l'emploi du Sénégal
	Réforme du SMIC	15	Initiation d'une loi portant fixation des salaires minimums dans le secteur privé
	Réforme de la fiscalité des personnes physiques	16	Modernisation du code des impôts
	Réforme des retraites	17	Modernisation du code du travail et du cadre législatif relatif aux différents régimes de retraite
	Réforme de la fiscalité des importations	18	Modernisation du code des douanes

Sécurité des personnes et des biens	Accès à un habitat décent : un enjeu de sécurité	19	Initiation d'une loi sur l'habitat social
	Sécurité routière	20	Modernisation du code de la route et du code pénal
	Sécurité des données des personnes	21	Modernisation de la loi portant sur la protection des données à caractère personnel
	Sécurité des personnes et de leurs biens (ex. vol de bétail).	22	Modernisation du code pénal
Modèle de gouvernance institutionnelle	Réforme de l'Assemblée Nationale	23	Modernisation de la loi organique et du système de fonctionnement de l'Assemblée Nationale (rémunération des députés)
	Réforme de la justice	24	Initiation d'une loi portant révision de la constitution
	Participation citoyenne	25	Initiation d'une loi relative à la participation des citoyens dans la vie publique
Modèle économique	Souveraineté économique	26	Initiation d'une loi sur la protection des intérêts économiques stratégiques du Sénégal
	Gestion des ressources naturelles	27	Initiation d'une loi sur l'exploitation des ressources naturelles au service du peuple
	Finances publiques (budget, dettes, déficit etc.)	28	Initiation d'une loi relative au contrôle de gestion des finances publiques
Modèle de financement de l'économie	Encouragement de l'initiative économique privée	29	Initiation d'une loi sur l'initiative économique privée
Gouvernance transparente	Rationalisation des corps de contrôle d'Etat	30	Initiation d'une loi portant rationalisation des corps de contrôle et d'inspection de l'Etat
	Modernisation du code des marchés publics	31	Modernisation du code des marchés publics
Droit électoral	Rationalisation du code électoral	32	Modernisation du code électoral (système parrainages, mode de scrutin élections législatives etc.)



MOUHAMADOU MADANA **KANE**



Dundu
Coalition Dundu

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
★ 2024 ★

"Dund leneen"
#MMK
2024

#UneAutreAssembléeEstPossible